Image not found or type unknown

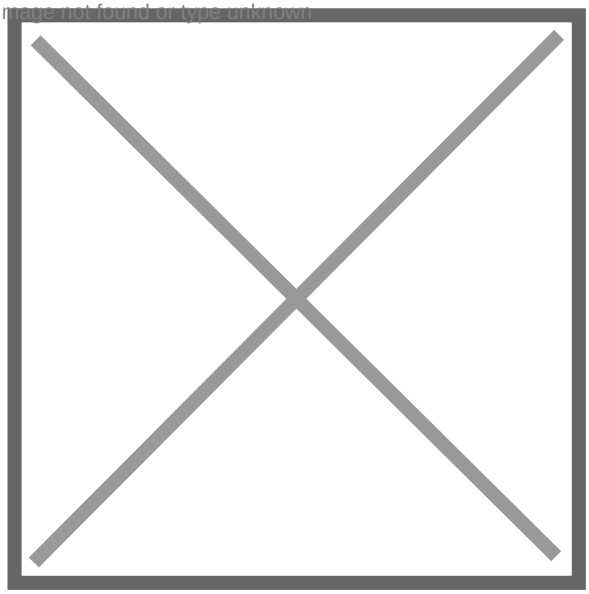

Suite au décés de mon père il y a un an je l'apprends hier

Par **baudinet**, le **25/09/2009** à **12:43**

Bonjour,
suite à des histoires de familles je n'avais plus de nouvelles de mes parents hier ayant reçu 1 courrier d'un notaire m'indiquant que mon père est décédé il y a 1 an puis je attaquer ma mère de me l'avoir caché et d'avoir fait croire à la famille qu'elle m'avait prévenu aujourd'hui je souffres de ce mensonge et de ne pa
s avoir pu dire au revoir à mon père que j'aimes tant aidez moi svp merçi au début je me suis disputée avec mon frère et ma mère a pris son parti alors qu'elle n'avait rien à y voir mais mon frère et ma soeur sont ces 2 protégés moi et mes enfants elle ne s'en soucie pas jamais une lettre à ses petits enfants et quand j'ai voulu l'appeler hier je suis tombée sur ma soeur elle m'a dit je n'avais qu'a m 'occuper de papa et mes enfants aussi aujourd'hui mes petits loups ont 15 et 16 ans peut on les obliger à suivre le cancer de leur papi et ma mère a t-elle le droit de ne pa m'informer du décés de mon père alors que j'envoyer des cartes de fete des pères anniversaires bonne année et nous aucunne nouvelle entre tout ces courriers

Par **Tisuisse**, le **25/09/2009** à **13:06**

Bonjour,

Si un notaire vous a contasté c'est qu'il y a héritage. Exigez donc votre part d'héritage.

Par **nico4895**, le **27/09/2009** à **19:58**

Bonsoir,

Malgrès que je trouve équerant se qui vous arrive je craint que vous ne pourriez rien faire.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **27/09/2009** à **22:38**

A nico4895
Malgrès que je trouve [fluo]écoeurant[/fluo] se qui vous arrive je [fluo]**crains**[/fluo] que vous ne pourriez rien faire.

Si un notaire a écrit à baudinet c'est qu'il a été chargé de régler la succession, donc à baudinet de contacter ce notaire. Il y a certainement quelque chose à faire d'autant plus que, comme enfant du défunt, il est héritier réservataire, quoi qu'en disent et quoi qu'en pensent les membres de sa famille.

Par ailleurs, surveiller votre orthographe, ce serait mieux, surtout si vous voulez passer pour quelqu'un de crédible.

Par **MARJORIE**, le **21/10/2009** à **12:30**

A Tisuisse

quand une personne apprend de dc de son père avec un an de retard et qu'il est affecté par cette situation on évite par courtoisie de lui faire des réflexions sur son orthographe c'est une marque évidente de manque de savoir vivre. MARJORIE

Par **Tisuisse**, le **21/10/2009** à **12:47**

Mon message sur l'orthographe était destiné à nico4835, pas à Baudinet, l'internaute demandeur, nuance. D'ailleurs les rectifs surlignées sont bien sur le texte du message de nico, de personne d'autre. Relisez mon message, il est bien indiqué, en en-tête : A nico4895, non ?

Par contre, dans mes réponses à Baudinet, l'internaute demandeur, je n'ai fait aucune allusion de cette sorte et je comprends tout à fait sa douleur. Dommage mais votre message est totalement à côté de la plaque.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés